



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 25641

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les engagements conventionnels signés en juin 2007 par l'UNCAM avec les syndicats d'infirmiers libéraux. Cette convention prévoit des augmentations tarifaires étalées sur deux ans. Aussi, elle souhaiterait connaître le calendrier que s'est fixé le Gouvernement afin de tenir ses engagements.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Josée Roig](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25641

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 juin 2008, page 5335

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)